

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
CANTON DE GUILLESTRE
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS**

Séance du Conseil Municipal du 7 Avril 2021

Délibération N : 20210407-07

OBJET : Vote des budgets primitifs 2021.

L'an deux mil vingt et un, le 7 du mois d'Avril le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 30/03/2021

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 13

Chrystelle CERUTTI — Dominique LEPAS – Alexandre RENIE – Nicolas CRUNCHANT — Philippe RIBOT – Joël GAUCHE – Nicolas TENOUX – Emmanuel MIEGGE – Florian BOURCIER – Pauline ROUX – LACROIX Charles – Philippe BOULET – Marie-Hélène FAROUZE.

POUVOIRS : 2 - Carine AUDIER-MERLE a donné pouvoir à Emmanuel MIEGGE – Florent BUES a donné pouvoir à Florian BOURCIER.

NOMBRE DE VOTANTS : 15

SECRETAIRE DE SEANCE : Dominique LEPAS.

Monsieur le Maire présente et propose les budgets primitifs 2021 et demande l'approbation du Conseil Municipal par chapitres pour les sections de fonctionnement et par opérations pour les sections d'investissement :

	Fonctionnement	Investissement
Budget Général	1 523 327.69 €	1 635 817.03 €
Budget du Camping d'Abriès	50 133.60 €	52 943.25 €
Budget de le Régie de transports	7 022.48 €	0.00 €
Total consolidé	1 580 483.77 €	1 688 760.28 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 15 voix pour,

ARRPOUVE les budgets primitifs de l'exercice 2021 proposés ci-dessous, par chapitres pour les sections de fonctionnement et par opérations pour les sections d'investissement.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT



Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.